

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

DISCOURS

PRONONCÉ

PAR ÉTIENNE PARENT, ECUYER,

A QUÉBEC, EN 1847

La Société pour la Fermeture de bonne heure des Magasins.

LE 15 JANVIER 1852.

DE L'IMPORTANCE ET DES DEVOIRS DU COMMERCE.

Messieurs, — Le désir de répondre, au plus tôt possible, à l'honneur que vous m'avez fait de me demander une lecture, pour inaugurer ce que l'on peut presqu'appeler une ère nouvelle pour vous, m'a fait hâter le jour plus que je n'aurais dû le faire dans l'intérêt de mon amour-propre. Pour cette raison, le travail que je vais vous livrer, se sentira nécessairement de la hâte que j'ai mise à le préparer. Ce n'est pas, je vous l'assure, un plaidoyer intéressé que je vous présente ici pour couvrir mon insuffisance, mais une œuvre bien candide de n'avoir pu mieux répondre à votre attente.

Avant d'entamer le sujet de cet entretien, je dois d'abord me constituer votre interprète auprès de vos patrons, qui, dans de si bons sens libéraux que vos pères, vous ont permis de donner vos longues soirées d'hiver à votre instruction. Le public, j'en suis sûr, leur saura gré de ce sacrifice, qui peut avoir, et aura, j'espère, des résultats plus importants qu'on pourrait le penser d'abord, non seulement pour vous en particulier, mais même pour le pays tout entier. En votre nom donc, au nom de vos familles, au nom du pays, je remercie Messieurs les Marchands de cette ville de vous avoir laissé vos soirées d'hiver, pour travailler plus librement à votre avancement intellectuel, moyen d'assurer à notre pays une classe de Marchands dignes de ses hauts et d'honnêtes.

Le commerce comme tous les autres arts et tous les autres métiers, a eu pour mère la nécessité, ou les hommes n'ont pas tardé à se trouver, de recourir à la division du travail, pour se procurer la plus grande somme possible de bien-être matériel. Il sert en outre de lien entre eux tous pour les faire contribuer de concert au bonheur et à l'avancement de l'humanité, et, l'on peut ajouter que tous les autres arts sont ses tributaires, ses obligés au moins, puisqu'ils ne peuvent chacun remplir que bien imparfaitement leurs fins et leurs objets tant particuliers que généraux. A quel service, par exemple, que la Louisiane et les États voisins produisent le coton et si grande abondance, si le commerce n'était là pour l'échanger contre les produits manufacturés ou les capitaux de l'Europe? A quel service que le Canada possédât les plus belles forêts du monde, si le commerce ne nous envoyait les marchés de l'Angleterre, auxquels il nous est permis d'ajouter déjà ceux des États-Unis?

Vous n'ignorez pas sans doute, qu'il se fait avec nos voisins, malgré des droits protecteurs très élevés, un commerce de bois assez considérable, qui ne peut qu'aller s'accroissant jusqu'à des proportions incalculables, surtout si nous savons soumettre nos forêts à une direction prévoyante et éclairée, ce que nous avons négligé jusqu'à présent, tant nous nous sentions riches sous ce rapport. Mais il serait temps, grandement temps de s'occuper de l'affaire.

Pour revenir à notre sujet, à quoi servirait aux différents arts, même d'un seul et même pays, de multiplier leurs produits, si le commerce n'était là pour les échanger contre ceux des autres sections? L'agriculture, sans le commerce, courrait le risque d'être, sur des

tas de blé, exposé à mille privations, et les autres artisans à mourir de faim sur des montagnes de produits manufacturés. On sait qu'il est hors de question pour chaque art, chaque métier, de transporter au loin ses produits à la recherche des acheteurs. Ce serait ruiner l'industrie où elle en était aux premiers âges du monde, alors que les hommes se contentaient, pour vivre, du lait et de la chair de leurs troupeaux, dont les toisons leurs fournissaient aussi le vêtement. Les poètes ont, il est vrai, appelé ce temps l'âge d'or; mais comme je suis sûr que vous préférerez l'or de la Californie à cet or-là, et que mon intention n'est pas de vous désabuser, nous laisserons les poètes avec leurs rêves dorés, leur souhaitant d'en vivre s'ils le peuvent.

Le commerce n'existait pas alors. Il fit sa première apparition lorsqu'aux peuples pasteurs, nécessairement les peuples agriculteurs. L'agriculture, en augmentant et variant les substances alimentaires, surtout en produisant un surplus, permit à certaines classes d'hommes de s'appliquer à plusieurs arts, dont l'agriculture avait besoin pour ses travaux ou pour ses aises. Alors commença l'échange sur un pied régulier, et de ce moment l'on eut le trafic, qui est le premier degré du commerce. Bien tôt certains avantages du sol, de climat ou de position permirent à certaines localités de surpasser les autres dans certaines productions. Dès lors on eut le négoce. Embarras par ses premiers succès, le commerce organisa de nombreux caravanes pour passer les déserts, et construisit de nombreux chemins pour traverser les mers, exportant et important les richesses des pays éloignés les uns des autres; et l'on eut le grand commerce, le commerce proprement dit.

Jusqu'à présent, par des causes qui disparaissent peu à peu devant l'intelligence et l'esprit d'entreprise de quelques-uns de nos compatriotes, la race à laquelle nous appartenons pour la plupart, fut condamnée à ne pas dépasser les limites du petit commerce, à servir de commis, pour ainsi dire, aux marchands venus d'où-venez. Aujourd'hui ce doit être pour nous un sujet d'orgueil et d'encouragement que de pouvoir compter des maisons aussi renommées à la tête de plusieurs branches importantes de notre commerce. Aux chefs de ces maisons vous devez, nous devons tous un tribut de reconnaissance nationale. Ils ont relevé le caractère de notre race aux yeux des étrangers et de nos compatriotes d'adoption, en même temps qu'ils ont été un exemple et un sujet d'émulation à plusieurs de nos nôtres. Et si par hasard l'entretien précède à nos souvenirs, apprenons-leur qu'un jour de grâce, 1852, nous avions dans Québec, tenant le premier rang dans leurs branches respectives, les grandes maisons de Langlois, Masson, Thibault, et Cie., de Méthot, Chénier, Simard et Cie., de L. et C. Tém, de L. B. Leduc, de J. et O. Géométrie, et autres dont on pourrait faire une mention honorable.

Jeunes gens qui m'écoutez, et pour qui j'ai composé ce petit travail, voilà des modèles, des guides pour vous. Commencez modestement, selon vos moyens, rien de mieux; mais tendez sans cesse à augmenter vos opérations; suivez le mot de votre siècle et du nouveau monde: *go ahead!* En avant.

Pour vous encourager à entrer dans cette voie, et à y persévérer, je vais vous entretenir un instant de ce qu'il y a de beau, de grand, d'honnête dans le commerce.

Messieurs, vous pouvez être fiers de l'état que vous avez embrassé, car il a fait et opéré de bien grandes choses dans le monde. C'est lui qui d'une contrée stérile fit la Phénicie, un

des pays les plus renommés de la haute antiquité. Les Phéniciens, non contents d'amener l'abondance chez eux, fondèrent des colonies en Afrique, en Asie, en Espagne. Tout le monde a entendu parler de la fameuse ville de Tyr, capitale de la Phénicie, qui, détruite une première fois par Nabuchodonosor, fut bientôt, grâce à son commerce, sortie de ses ruines plus puissante qu'auparavant, et qui, moins de deux siècles après, put anéantir sous ses murs, pendant sept mois, le plus grand conquérant de l'univers, cet Alexandre qui, à 32 ans, se plaignait qu'il n'y eût pas un autre monde à conquérir.

Athènes, cette ville cent fois détruite et cent fois rebâtie, rendue si glorieuse par ses sages, ses savants et ses artistes, dut à ses marchands sa puissance matérielle, fondement de ses autres grandeurs.

Carthage, digne fille de Tyr, disputa, pendant un siècle, l'empire du monde à l'ancienne Rome, qui ne dut son salut, comme on sait, qu'à ses investissements de Capone. C'était une rivale si redoutable et si redoutée, même après ses premiers revers, que Caton l'ancien n'aurait jamais au Sénat sans prononcer son mot déjà devenu si célèbre: *Delenda est Carthago*, il faut détruire Carthage. Et enfin Carthage fut détruite, et Rome ne rencontra plus d'obstacle sérieux à sa colossale ambition.

Ce fut aussi sous les auspices du commerce que Venise, surnommée "la Reine de l'Adriatique," jeta une si grande splendeur au moyen âge, et que plus tard Amsterdam fit, au Nord, sur le golfe d'Yeu, ce que Venise avait fait au midi de l'Europe. Et Gènes "la superbe," à quel dut-elle sa richesse et sa beauté, si ce n'est à son commerce? Mais son plus beau titre de gloire, d'un génie commercial de ses enfants, c'est d'avoir donné le jour à Christophe Colomb, à qui ses regards contemplatifs n'avaient cessé d'offrir l'honneur de donner son nom à un nouveau monde. Mais découvreur, il a fait si grand, qu'il a pu se passer de cet honneur. Est-ce à son semblable motif à l'ingratitude des peuples civilisés d'Amérique, qu'il faut attribuer l'absence, jusqu'à nos jours, sur le sol américain, d'un monument digne de l'homme à qui il se doit élevé, digne de ceux qui l'élevèrent, digne enfin de Pévénement qu'il se doit destiné à commémorer? La découverte de l'Amérique, en substance, est le plus grand événement de l'ère moderne, après celui qui l'a commencée; et c'est bien et incontestablement au commerce que nous la devons. Ou, sans le commerce, sans le génie aventureux qui en est l'âme, et l'esprit d'entreprise qui l'inspire, ce bon, ce riche, ce vaste continent d'Amérique, se serait encore entre les mains des tribus sauvages, qui semblaient n'avoir d'autre ambition que celle de s'exterminer les unes les autres; n'ayant aucune idée du perfectionnement, à l'exception pourtant de quelques peuples du Mexique et du Pérou où l'on trouve un commencement de civilisation. Sans le commerce, Québec serait Stadacona, et Montréal Hochelaga, et notre beau fleuve, sillonné aujourd'hui par des milliers de vaisseaux et de barques à vapeur, ne serait encore que l'humble canot d'écorce glissant furtivement sur son vaste sein. Et ces ferrières primitives, que les chemins de fer commencent à traverser, et qui ne tarderont pas de l'être d'un océan à l'autre, n'auraient encore reçu de l'homme d'autre servitude que l'humble sentier du chasseur indigène. Vingt-cinq à trente millions d'hommes civilisés, industriels, remplacent aujourd'hui dans la seule partie septentrionale de notre hémisphère, les quelques centaines de milliers de

sauvages qui l'habitaient au temps de Jacques Cartier, le Christophe Colomb du Canada. Et, si nous étions permis de lire au Livre de Dieu les destins futurs de l'Amérique du Nord seulement, entièrement habitée qu'elle sera bientôt par une population libre, active, et entreprenante, atteignant d'une main à l'Europe savante et polie, de l'autre à l'antique et riche Asie, que de prodiges nous verrions que le monde n'a pas encore vus, et quel étonnement ne serait pas le nôtre, tout habitué que notre génération ait été à contempler des merveilles en tous genres!

Eh! ces merveilles donc, qui font le sujet de notre admiration, à qui les devons-nous pour la plupart, si ce n'est au commerce? Il serait trop long de vous citer les mille et une découvertes et améliorations qui ont eu lieu, de nos jours, dans les arts d'utilité seulement, et qui ont fait descendre, jusqu'aux classes ouvrières, le confort, l'élégance même, qui naguère étaient l'appanage exclusif des classes riches. De nous-nous donc à quelques-uns des exemples les plus frappants où le génie, à la voix encourageante du commerce, devenu puissance sociale, s'est lancé avec ardeur dans les sciences les plus inconnues de la science et de l'expérience. Le commerce a donc si plaignait de puis longtemps des caprices, même de la lenteur des vents sur mer; et sur terre, comment aurait-il pu se contenter du pas, de la course même du cheval? Le génie se met à l'œuvre, et voilà que l'on traverse l'Atlantique en dix jours, et que l'on voyage, ou plutôt que l'on vole sur la terre, à raison de vingt lieues à l'heure.

Mais ce n'est pas assez; le commerce pouvait bien se résigner, faute de mieux, à voir ses ballots de marchandises voyager sur ce modeste pied-là, mais il lui fallait quelque chose de bien plus rapide pour ses ordres, pour sa correspondance pressée. Comment! il est le maître du globe terrestre, et il lui faudrait attendre des semaines et des mois avant de savoir ce qui se passe sur aucun point de son domaine! Bon Dieu! l'on va donc faire descendre Mercure de l'Olympe, où il repose depuis dix-huit cents ans, et le remettre à son ancien métier de messager, au service des Dieux nouveaux? Ma foi, n'est-ce pas être mieux que cela encore, car je doute fort que le messager des Dieux de l'Olympe ait jamais été un si bon et si sûr que le commerce a maintenant à son service. Ce n'est rien moins que le visible foudre du grand Jupiter, fabriqué autrefois par un Dieu, et que le père des Dieux seul pouvait manier. Oh! Messieurs, le génie moderne, plus hardi encore que l'infortuné Prométhée qui ne put dérober qu'une étincelle du feu céleste, le génie moderne a su dérober à Vulcain le secret de forger la foudre, et à Jupiter le droit de l'employer, non plus pour foudroyer les hommes, ce qu'il ne peut bien faire cependant, mais pour les faire communiquer entre eux instantanément d'un bout de la terre à l'autre; enfin la foudre est devenue le messager de l'homme. Vous le voyez, tout ce que la poésie et l'imagination des anciens peuples a pu inventer de prodiges, pour des Dieux encore, se trouve surpassé de nos jours, pour satisfaire aux besoins du commerce.

Je pourrais vous citer un bon nombre d'autres découvertes et applications de la science faites et entreprises dans le même but. Nous venons de faire une petite excursion dans le pays enlaid de la mythologie, vous montrant la science divine de Vulcain transportée dans les bureaux de nos télégraphes électriques; il ne faut donc pas s'étonner s'il y a déjà longtemps que nous avons surpassé celle

d'Israël, simple fils de héros. Aussi se fait-on un jeu d'une tentative qui conta la vie au Mongolier de la Fable. Il ne s'agit plus maintenant de s'élever dans l'air, belle bagatelle que cela! l'on s'occupe sérieusement de résoudre le grand problème de la navigation aérienne, d'une manière usuelle et pratique, en même temps que l'on parle de la possibilité de jeter un fil de télégraphe électrique à travers l'Atlantique. Et qui osera dire que cela est impossible? Napoléon a dit que le mot impossible n'était pas français; certes, après ce que nous avons vu, on pourrait dire que ce mot n'est d'aucune langue.

Toutes ces merveilles, nées et à naître, est, on peut le dire, le commerce qui les fait surgir, qui les seconde, et leur donne la vitalité, sans lui, sans son souffle générateur et vivifiant, elles seraient restées et resteraient, germes infécondes, dans les livres ou les cartons des savants, comme l'ont fait longtemps l'électricité et la vapeur, c'est-à-dire jusqu'au temps où le commerce s'est aperçu qu'elles pouvaient devenir pour lui des instruments utiles à ses opérations.

L'état par lequel et pour lequel s'opère d'aussi grandes choses, mérite assurément une haute considération, et ce n'est pas, comme vous le voyez, le vain désir de flatter votre amour-propre, qui m'a fait vous dire que vous deviez être fiers d'y appartenir.

Mais il y a dans le commerce quelque chose de plus beau encore que ses grandeurs, ce sont ses tendances éminemment humanitaires, civilisatrices et progressives. Le commerce est, après la religion Chrétienne, le plus grand instrument, entre les mains de Dieu, pour l'avancement moral et intellectuel de l'homme, en mettant en contact la civilisation et la barbarie, ou les états de civilisation plus avancés avec d'autres qui le sont moins. L'homme, fait perfectible, ne peut voir chez les autres ce qu'il est mieux, sans avoir le désir de les imiter. La paresse et l'esprit de routine résistent plus ou moins longtemps, mais l'instinct de perfectibilité, mis dans l'homme par Dieu, finit par l'emporter; sinon, les races faibles et les peuples sauvages, si elles n'ont un pays fertile, disparaissent tôt ou tard devant des races plus industrieuses et plus intelligentes. Et c'est dans l'ordre; Dieu qui veut que l'homme travaille et se perfectionne, en se multipliant sur la terre, ne peut vouloir que cette terre appartienne à une seule nation, à un seul état, à un seul peuple. L'on a voulu dire du titre que les Anglais ont donné à la Nouvelle-Angleterre, ce serait aux autres terres dont ils s'empareraient, en disant que Dieu avait donné la terre à ses saints. Je trouve, pour ma part, que ce titre en valait bien d'autres qui passaient alors et passent encore pour incontestables. Au reste, ce n'est pas à nous, habitants nouveaux du Canada, à contester la valeur de ce titre, car en réalité nous n'en avons pas d'autre. Mais, au moins, rappelez-vous que nous devons nous et assistance aux autres peuples devenus maîtres du pays. On n'a, à cet égard, assez libéralement traité les descendants des aborigènes dans le Haut-Canada, mais dans le Bas on les a totalement négligés jusqu'à présent. Nous ne devons pas tarder à réparer cet oubli, et j'y vois avec plaisir que la législation, dans sa dernière session, a pensé à nos pauvres sauvages, et qu'il est question de leur faire des réserves de terres pour s'y établir, si on peut les y résoudre, ou pour leur créer quelques ressources assurées, s'ils y refusent. Ce n'est là qu'un acte de justice, que l'on fera plain et entier, il faut l'espérer. Espérons surtout que nos bons et braves amis de Lorette,

— Voir la 4e Page

LE MONTAGNARD

DEUX REPUBLIQUES.

1793—1848.

(Seconde partie—1848.)

La France n'a pas accepté la République, elle l'a subie.

CITAPITRE SIXIÈME.

(Suite.) (1)

LaVrillière s'était approché de Benoist: Monsieur, lui dit-il à voix basse, au nom du ciel, silence!... silence pour cette jeune fille que vous tuez!... Tout ce que vous voudrez je le ferai; mais, par pitié, pas un mot de plus! Le regard que lui lança le serviteur du comte de Castelnois était la plus implacable des réponses; aussi il continua: — A qui pouvait-il demander service et hospitalité, reprit-il d'une voix haute, si ce n'est à ceux qui depuis tant d'années, vivaient par lui seul? Il se dirigea donc un jour vers ce village dont

chaque maison rappelait un de ses bienfaits et devait être pour lui un refuge sacré. C'était à la tombée de la nuit; une porte était entrouverte, celle de l'homme dont chaque jour, chaque heure de la vie était une dette de reconnaissance envers le comte. Il n'es-appevait pas LaVrillière, alors, il s'appela Barasson le sabotier. Le comte entra. "C'est moi, dit-il plein de confiance, je viens te demander asile." Barasson le cacha dans un grenier où le comte passa la nuit; le lendemain le sabotier lui dit que sa maison n'était pas un refuge assez sûr et qu'il le conduirait à Avignon chez un homme au dévouement duquel il pourrait entièrement se fier. Le comte eut à ses paroles. Vous le savez bien, messieurs, les nobles cœurs ne se méfient jamais, ils ne peuvent supposer une lâcheté ou une trahison, et cependant, c'était à la boucherie que le comte se trouvait! Il avait vendu le comte pour une somme d'argent! Le comte, le bienfaiteur, le sauveur de son enfance!

Un cri d'indignation s'échappa de toutes les bouches, et, par un mouvement instinctif, ceux qui étaient près de LaVrillière s'éloignèrent de lui. Celui qui eut regardé Mlle D'Épernay, l'eut prise pour une statue de marbre; elle tenait ses deux mains appuyées sur le bras de son père, et le long de ses joues livides coulaient de grosses larmes. Ce n'est pas vrai!... ce n'est pas vrai!... s'écria LaVrillière d'une voix tonnante, cet homme a menti.

— Ah! ce n'est pas vrai! ajouta Benoist en s'avançant d'un pas vers lui, vous allez voir!... Mon père devait être assassiné, lui aussi, la volonté de Dieu seule a pu le sauver. Il avait été chargé par le comte, avant de quitter le village, d'un message pour son fils, et comme Barasson l'assassin, le dénonciateur, après avoir livré la victime, s'était échappé; mal autre que lui parmi eux boureaux ne connaissait mon père! Oh! je l'entends encore, me racontant cette scène affreuse... Il arrivait... des cris confus sortent de la maison, le glayent d'effroi... il se précipite... le comte qui perdait déjà tout son sang par d'horribles blessures, était debout encore, se débattant contre ses assassins; au moment où mon père entra, il tombait sans pousser un cri; mais ses yeux d'instinctivement ouverts se fixèrent sur son vieux serviteur, ses doigts tout rouges de son propre sang, semblaient lui montrer une partie de ses vêtements. Au milieu de la confusion, mon père put, sans être remarqué, s'approcher du corps qui était étendu à terre. A l'endroit indiqué, il y avait un papier et sur ce papier, percé par des coups de couteaux, ces seuls mots écrits à la hâte:

"Barasson m'a dénoncé, vendu pour une somme d'argent, prenez garde à..." Il n'avait pu en écrire davantage. Les assassins étaient venus!... Ce papier, le voilà, monsieur Barasson de LaVrillière, le voilà!... Ici, l'écrit du comte de Castelnois!... Là, son sang!... Et Benoist, le visage terrible, les yeux

noirs, tendit au jeune homme le sanglant papier.

On ne saurait exprimer ce que contenait le cri d'indignation qui sortit à la fois de toutes les poitrines.

Aussi, continua Benoist d'une voix ardente, Barasson l'assassin, ne pouvait manquer de faire fortune sous la République; il a vite monté en grade et en honneur, il a laissé des millions à sa fille, des millions!... et ce papier!

Maintenant, ajouta le vieux serviteur d'une voix sourde en parcourant du regard le cercle de assistants muets et stupéfaits, que justice soit faite!

Et il sortit.

Il se fit un long silence plein d'angoisse et de consternation.

LaVrillière était atterré, ses joues étaient livides, ses lèvres blêmes et frémissantes. D'abord, immobile, il prononçait autour de lui des regards qui ne s'adressaient à personne; mais chacun déjà s'était éloigné, comme si le souffle et le contact de cet homme eût dû porter avec lui la malédiction céleste.

LaVrillière s'avança enfin d'un pas lent vers le comte D'Épernay.

Le comte D'Épernay détourna la tête. Il tendit à sa fiancée sa main qui tremblait.

La jeune fille se cacha dans les bras de son père avec un douloureux gémissement.

qu'une main osé toucher sa main maudite.

Tous! tous! murmura-t-il d'une voix comprimée... Ils jettent au front du fils le sang du père!...

Et, toujours silencieux et pâle, il s'avança vers le comte D'Épernay. Une seconde fois il lui tendit la main.

Mais près du général dont les yeux étaient humides, et qui avait posé ses mains tremblantes d'émotion sur la tête de sa fille, il y avait le duc De Sarcruy.

Lui qui avait tant souffert, lui abreuvé par de si rudes épreuves, il venait, avec ses cheveux blancs et son cœur tant de fois déchiré, à l'aide du pauvre père près de défaillir de douleur.

— Courage, ami, lui dit-il de sa voix calme et grave en serrant fortement une des mains du comte, n'ayez pas les yeux gonflés de larmes, la voix faible, le cœur tremblant en face de cet homme, souvenir du mépris et de l'infamie. Relevez-vous, relevez-vous front!... Ils n'ont été mon père à moi!... Ils ont brisé ma jeunesse par les plus odieuses persécutions! Ils ont traité un pauvre cœur devant leur tribunal infâme!... mais ils n'ont jamais fait trembler mon cœur ou faiblir mon courage. Leurs pères!... ajouta-t-il d'une voix retentissante en tendant un de ses bras vers LaVrillière, qui l'entendait pâle et immobile, leurs pères ont servi la honte la misère, le pillage, l'assassinat; les fils redoutent le mépris et le dégoût; leurs pères ont jeté par tombereaux dans des fosses immondes les corps mutilés de tous ceux qui

(1) Voir les Mélanges du 19 décembre.

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, VENERDI 30 JANVIER 1852.

Première page: — Discours prononcé par E. Fa... devant la "Société pour la fermeture de bonne heure des Magasins," à Québec, le 15 Janvier 1852.

Feuilleton: — Le Montagnard ou les Deux Républiques: — 1793 — 1818. — Seconde partie, 1818. — (Suite.)

Le Correspondant du nord de l'Allemagne... vient de publier une rétractation de sentiments avec une force de langage qui en prouve toute la sincérité.

Nous sommes luthériens par la naissance et l'éducation, et certes ce n'est pas une passion coupable qui nous porte à nous séparer de ce que Dieu nous a donné.

Nous en sommes là. Il se produit chez nous un mélange d'opinions contradictoires qui donne lieu aux plus sérieuses réflexions.

nuances et de transition qui conduisent des uns aux autres. Dans la même chaire le Christ est tantôt: "Le fils éternel du Père éternel," tantôt seulement: "le plus sage des hommes."

Les fidèles sont instruits avant midi que l'homme ne rentre en grâce auprès de Dieu que par la rédemption que le Christ a accomplie en sa croix; après midi, que le seul mérite personnel acquiert le ciel.

liance qu'elle a contractée. Elle s'est présentée comme une épouse riche, puissante et environnée de gloire; et maintenant que ses richesses ont été dissipées, on oublie la dette de droit et de justice qui lui revient!

Voilà le tableau de l'intérieur de l'église luthérienne. Son état n'offre que désunion, faiblesse et impuissance; et dans une telle situation, quel bien peut-elle faire!

NOUVELLES D'EUROPE.

Les derniers avis d'Europe sont dus à l'arrivée de l'America à Halifax, le 26, après dix jours d'une traversée orageuse.

ANGLETERRE. — On regardait comme assurée la dissolution du cabinet, qui s'est réuni en conseil le 8, après quoi lord J. Russell est à Windsor, une entrevue avec la reine.

Les armées anglaises ont éprouvé de nouveaux échecs dans la colonie du Cap de Bonne-Espérance ainsi que sur les côtes d'Afrique dans une expédition entreprise contre la traite des noirs.

FRANCE. — Au dîner offert par le président le 5 janvier, aux 400 délégués des départements, Louis-Napoléon témoigna de son intention d'être ferme dans l'exercice de l'autorité dant la nation l'a investi.

et la fermeté qui ont caractérisé ses premiers actes; car, Prince, vous le savez mieux que moi, la faiblesse a toujours perdu les États."

Le Président reprit: "Monsieur le maire, j'approuve vos pensées, et mon intention a toujours été de révenir dans mes actes la justice et la fermeté."

On a remplacé les inscriptions républicaines sur les édifices publics par les inscriptions historiques.

On parle d'une froideur marquée entre le président et le chargé d'affaires d'Angleterre à Paris, qui est lord Normanby.

On a découvert une trame ayant pour objet l'élargissement des condamnés dans les fers sur les pontons de Rochefort.

Il y a eu arrestation de 60 personnes impliquées dans les récentes insurrections de Montpellier.

La constitution devait être promulguée entre le 15 et 20 janvier afin de donner le temps nécessaire pour la publication des lois organiques les plus pressantes.

Les prisonniers de Ham, Changarnier, Lamoricière et leurs compagnons de captivité ont été relâchés à la frontière avec injonction de ne pas reparaitre en France.

Il devait y avoir une grande revue de la garnison séculaire de Paris au Champ de Mars, le 22 janvier, si le temps n'y mettait obstacle.

Le Président a déjà opéré des réformes importantes. Une loi réglementaire a diminué les dangers des cabarets dont l'influence est toujours si funeste sur les mœurs publiques et qui ont tant contribué en France à la propagation du socialisme par la facilité qu'ils offraient à tous les conspirateurs de village de se voir, de s'assembler, de s'exalter tous les jours.

Le dernier rapport télégraphique touchant l'Angleterre relate ce qui suit:

Le ministère. — Le Times dit: "Nous consignons le fait tel que nous le croyons être — c'est-à-dire que les essais de modification partielle du ministère par la substitution de trois ou quatre membres nouveaux à d'autres du cabinet actuel qui opéreraient leur retraite, n'ont été suivis d'aucun résultat."

Le Morning Herald a été informé que le Marquis de Lansdowne a remis son portefeuille et qu'il ne demeure en office qu'en attendant un successeur.

Le même journal présume que le Marquis de Normandy a quitté Paris pour assister au Conseil Privé le 10 janvier.

Kossuth. — Un journal de Hambourg, dit le Daily News, annonce que la Porte-Ottomane a transmis au gouvernement anglais une note en forme de protestation contre le retour de Kossuth en Angleterre, la liberté lui ayant été donnée à l'époque condition de fixer sa résidence aux États-Unis.

Un journal protestant de cette ville donne son mot sur le coup-d'état de Louis-Napoléon. Mais les causes qu'il assigne à cet événement n'ayant leur source que dans l'imagination de l'écrivain, n'en sont que plus drôles, et nous les reproduisons comme un spécimen nouveau des aberrations multipliées que nos lecteurs savent déjà mettre très à propos au compte de la feuille dissidente.

A qui doit revenir tout le mérite de l'habileté déployée par Louis-Napoléon pour assurer le succès de son coup d'état du 2 décembre? — C'est aux Jésuites qui partagent cet honneur, dit le journal en question, car le Président de France n'est entre leurs mains qu'un instrument qu'ils font mouvoir à leur gré, et les preuves présumées à l'appui de ce grave jugement, ce sont les suivantes:

Première preuve. — La révolution du 2 décembre était trop bien calculée et a trop bien réussi pour le calibre intellectuel de Louis-Napoléon. Qu'une entreprise si merveilleuse-

ment préparée puisse être le fait d'un homme reconnu pour un fou dans sa jeunesse, et pour un débâché, ce n'est pas probable. Donc les Jésuites en sont les auteurs!

Seconde preuve. — Tandis qu'en France tous les partis envisageaient le mois de mai comme l'époque de la lutte à laquelle tous s'attendaient, nul ne faisait de préparatifs pour décembre. Il parait cependant que cette révolution prématurée de décembre 1851, était connue à Rome au commencement de novembre; preuve, comme on le conçoit bien, que le projet en était connu là et y était approuvé un mois avant qu'il n'ait éclaté en France.

Troisième preuve. — Toutes les puissances d'Europe que l'on peut appeler puissances jésuitiques, se sont non seulement hâtées d'exprimer leur approbation du coup-d'état en France, avant même d'en connaître la portée et le caractère (à moins qu'ils n'en eussent été prévenus), mais leurs ambassadeurs à Paris se sont hâtés de précéder, et sans attendre des instructions de leurs cours respectives, au-devant de Napoléon, le jour même, croyons-nous (sic believe!) qu'eut lieu la dissolution du gouvernement constitutionnel de France. Cela leur donne l'air d'avoir préalablement reçu des instructions pour appuyer le complot de l'instrument commun. Donc les Jésuites en sont les auteurs!

Quatrième preuve. — Tous les Jésuites et les organes ultramontains par toute l'Europe, ont simultanément exprimé en faveur des louanges et leur joie au succès de Louis-Napoléon; en quoi eux d'Amérique les ont promptement secondés. Donc les auteurs du succès de Louis-Napoléon ce sont les Jésuites!

Cinquième preuve. — Les hommes d'état ultramontains, les évêques et les prêtres par toute la France ont employé en s'unissant leurs efforts et leur influence pour engager le peuple à voter en faveur de Louis-Napoléon. Dernière preuve que les Jésuites sont les auteurs du coup-d'état du 2 décembre!

Il faudrait à ces cinq démonstrations puissantes, en joindre une sixième: "l'influence de l'église de Rome employée à inspirer à Louis-Napoléon des desseins hostiles à la Grande-Bretagne, et afin empêcher entre elle et les États-Unis une alliance qui était le dernier espoir de la liberté; par suite de quoi le clergé américain souleva la population irlandaise d'Amérique contre l'Angleterre, etc. Enfin, ce fait que si les prêtres parviennent à étouffer en Europe la liberté constitutionnelle, ils seront mieux en position de conquérir et subjuguier les États-Unis par la croix et par l'épée!"

Il n'en faudrait pas davantage en effet pour donner une face nouvelle aux choses de ce monde. Nous ignorons cependant si la plume qui tient ce langage se chargera elle-même d'écrire au crayon cette histoire mammoth des événements d'Europe, mais l'esquisse qu'on vient de lire n'en est pas moins un monument curieux des éveries fébriles du Montreal Witness.

Le Journal de Québec parle d'indices qui feraient croire à des dissensions au sein du nouveau cabinet. Néanmoins cette opinion est contredite par le Canadian.

M. Rolph est parti pour le Haut-Canada; la Gazette de Québec dit que ce ministre voyage en ce moment pour ses affaires personnelles. Le Journal observe que M. Rolph laisse une multitude d'affaires importantes et des documents qui exigent sa présence et sa signature. Enfin le but de ce voyage, selon le Journal, serait, soit Toronto ou Norfolk, soit une entrevue avec M. Cameron, sans lequel M. Rolph aurait déclaré à M. Hlneks ne pas vouloir entrer dans l'administration.

Nous ne nous arrêtons guère à des symptômes; encore moins nous en réjouissons-nous s'ils sont défavorables. Nous consignons ce qui arrive et nous disons les rumeurs qui passent. Nous regardons aussi comme de notre domaine un autre fait singulier sur le compte du North American. Ce journal, orga-

nous sont chers et sacrés; que les fils aient aujourd'hui le prix du sang! Ils n'ont pas eu de pitié, nous n'aurons pas d'oubli! Rejeton de Cain, éloignez-vous!

Le vieux due alors fit un pas en avant: — Mais toi!... toi qui es venu effrontément au milieu de nous, qui nous as tendu la main, qui voulais t'asseoir à notre foyer, ne vois-tu pas que le sacrilège et le meurtre respirent en toi? Notre échafaud, à nous, c'est le mépris!

La plume ne peut rendre l'expression du visage et de la voix avec lesquels le vieillard, que grandissait la colère de ses souvenirs, avait prononcé cette terrible malédiction.

La Vrillière avait de grosses gouttes de sueur au front. On entendait ses dents claquer, et l'on voyait ses lèvres tressaillir fébrilement.

— Oh! monsieur le duc De Savernay! s'écria-t-il d'une voix stridente, en lançant sur lui ses regards injectés de sang, c'est trop, c'est trop!

— Fils d'un traître et d'un assassin! dit le général d'Épernay, d'une voix lente, mais sans détacher la tête; éloignez-vous! éloignez-vous!

Comme l'écho du tonnerre qui gronde dans les montagnes, cent voix répétèrent: — Fils d'un traître et d'un assassin, éloignez-vous!

Il y a de ces heures terribles, où l'humiliation est si sanglante, la désolation si profonde, que toutes deux bondissent dans le cœur comme un feu irrité.

La Vrillière s'était pour ainsi dire agenouillé devant chacun; silencieux et suppliant, il avait demandé merci à tous, il avait interrogé tous les cœurs, tous les regards, tous les visages; maintenant, comme satan, le Dieu des damnés, il se relevait plein de fiel devant toutes ces malédictions qui l'accablaient.

Société insensée et implacable!... s'écria-t-il, qui attaches l'infamie à un berceau, prends garde! prends garde! Tu évoques sur ta tête le génie fatal de la haine et de la destruction... A votre tour, tous, soyez maudits!

De Leufroy, immobile, accoudé à la même place, le visage froidement ironique, avait suivi toutes les péripéties de cette scène sinistre.

— Il est à nous!... murmura-t-il à demi-voix avec un sourire glacé.

Et comme La Vrillière, après avoir jeté ces dernières paroles de vengeance et de haine, atteignit le seuil de la porte, il alla à lui.

— Tu as oublié, lui dit-il, de me tendre la main.

— De Leufroy, dit celui-ci en se retournant. Ah! merci, merci!... toi qui ne m'abandonnes pas, viens à moi.

Tous deux descendirent rapidement l'escalier.

Quand il fut dans la rue, La Vrillière s'arrêta. Tout son corps tremblait, et des larmes longtemps contenues, larmes de rage, de colère, de désolation, coulèrent de ses yeux.

— Enfant! lui dit De Leufroy.

— Oh! oui, je pleure les dernières larmes qui restent à mon cœur.

Un instant après, il essaya brusquement du revers de sa main, ses joues humides, et s'écria en levant la tête vers les fenêtres éclairées de l'appartement du comte d'Épernay: — Mes beaux rêves d'ambition et d'orgueil, comme ils vous les ont brutalement brisés et traînés dans la boue!... Si près du port, être rejeté si loin!... Oh!...

Puis, sans ajouter un mot, comme s'il eût été seul, il s'élança par une des rues avoisinantes, et disparut dans l'obscurité de la nuit.

De Leufroy suivit un instant du regard la direction qu'il avait prise:

— Va, va, dit-il; tu emportes avec toi le trait empoisonné!

Et, tirant fort tranquillement son porte-cigars qu'il alluma, il rejoignit sa voiture.

— Allons, murmura-t-il en refermant la glace, je crois que notre pièce ce soir a eu un beau succès.

Pendant qu'il allait achever un café une œuvre si consciencieusement élaborée, une scène d'un autre genre se passait.

Le vieux Benoist avait quitté l'hôtel du général d'Épernay, et tout entier encore aux terribles émotions et aux cruels souvenirs que la vue de cet homme avait remués en lui, il s'acheminait d'un pas lent vers la rue des Prouvaires.

Trois hommes débouchèrent du coin de la rue de Vernouil; un des trois le montra aux deux autres.

— Le voici, dit-il.

— C'est bien.

— Vous le fuillerez et vous lui prendrez des papiers qu'il a sur lui.

— S'il se défend?

— C'est un vieillard.

— Il y a des vieillards qui sont encore durs à cuire, dit un des hommes hochant la tête, mais on fera pour le mieux.

— Allez! répond celui qui semblait commander les autres.

Les deux hommes prirent chacun un côté de la rue pour ne pas éveiller les soupçons de celui qu'ils suivaient, et le troisième se tint à dix ou quinze pas derrière eux.

Il était impossible de voir sa figure, car un chapeau à larges bords était rabattu sur ses yeux, et il était enveloppé jusqu'au nez dans un manteau dont les plis tournaient autour de son visage.

Ils marchèrent ainsi longtemps; le vieux Benoist avait traversé le pont royal, la place du Carrousel, et, appuyant sur la droite, il venait de s'engager dans la petite rue étroite et obscure de St.-Nicaise, pour gagner la rue St.-Honoré, lorsque tout à coup, sur un signe qu'ils se firent, les deux hommes se rapprochèrent et se jetèrent à la fois sur le vieillard.

Un saisit par le bras, pendant que le second avait soin de lui tenir un mouchoir sur la bouche pour étouffer ses cris, précaution d'usage, à laquelle ne manque jamais un homme quelque peu familiarisé avec ce genre de travail.

Benoist essaya de se débattre, mais ses agresseurs étaient de forts gaillards, aux bras

de fer, et il lui fut impossible de faire le moindre mouvement.

— Tu vois, mon petit vieux, lui dit un des deux d'une voix railleuse, qu'il ne faut pas chercher à faire du tapage. Ça ne sera pas long; procédons.

Et, en un instant, les poches furent fouillées et retournées avec une promptitude de mouvements qui décelait une grande habitude dans ceux qui agissaient ainsi.

L'homme au manteau s'était rapproché. Un des fouilleurs lui tendit quelques papiers; celui-ci les parcourut rapidement:

— Le voilà, dit-il tout à coup, en prenant un qu'il examina attentivement à la clarté du réverbère, crainte de se tromper; remettez les autres à ce brave homme.

Puis celui qui avait parlé ainsi tira un petit masque noir qu'il se mit sur le visage, et fit signe aux deux hommes de rendre la liberté à ses mouvements au prisonnier.

— N'aie aucune peur, lui dit-il, d'une voix dont le timbre était altéré par prudence; on n'en veut ni à ta vie, ni à ta bourse. Seulement, si tu tiens à ce qu'il ne t'arrive point malheur, ne dis à personne un seul mot de ce qui vient de t'arriver; il est prudent pour toi que tu quittes Paris au plus vite, tu n'as plus rien à y faire. Demain tu recevras l'argent nécessaire pour faire la route. Maintenant continue ton chemin et ne cherche pas à savoir qui nous sommes.

(A continuer.)

ne avait du ministère dans le Haut-Canada, prend des allures trop indépendantes pour qu'on puisse les mettre d'accord avec les devoirs pressants de sa position.

L'Examiner de Toronto se dit informé de l'intention qu'aurait le gouvernement de créer un Bureau de l'Agriculture à la tête duquel serait un chef qui aurait siége dans le cabinet.

NOUVEAU TÉLÉGRAPHE SOUS-MARIN.— Le projet d'un télégraphe sous-marin entre Halifax et Terre-Neuve vient de recevoir un commencement d'exécution.

Au rapport du Newbrunswick, l'on procède à l'établissement d'une ligne de steamers qui feront le service entre Pictou et Québec en touchant aux points intermédiaires de Shediac et Miramichi dans la province du Nouveau Brunswick.

L'assemblée des membres de la "Société d'Histoire Naturelle de Montréal," tenue à Montréal le 26 de janvier, sur motion de L. A. H. Latour.

La Gazette a certainement tort de supposer qu'il s'agit de candidats municipaux ministériels exprimés pour faire peine à M. Sexton à propos de recordership.

Nous n'hésitons pas à consacrer quelques pages de notre feuille à l'insertion d'une attrayante lecture de M. Parent sur la fermeture des magasins à bonne heure.

On a pu remarquer que chaque hiver devient pour les habitants de Québec une saison d'intéressantes récréations littéraires.

C'est samedi dernier qu'en lieu avec grand apparat l'inauguration du nouvel Hôtel-de-Ville de Montréal. Cette cérémonie fut accompagnée de la présentation du portrait du Maire actuel, M. C. Wilson, au Conseil, par M. P. Mc Gill.

compagnée de la présentation du portrait du Maire actuel, M. C. Wilson, au Conseil, par M. P. Mc Gill. Une splendide collection fut offerte à l'assistance et le Maire y recueillit de nouveaux témoignages de la gratitude publique.

Voici une belle et profonde parole du Pape sur l'événement du 2 décembre: "Le Ciel," a dit Pie IX, "le Ciel vient d'acquiescer la dette de l'Eglise envers la France."

LA FOI D'UN SCEPTIQUE.—Un jeune sceptique conversant un jour avec le célèbre Parr, lui dit qu'il ne voulait croire absolument que ce qu'il lui serait possible de comprendre.

Société Saint-Jean-Baptiste de Bienfaisance de New-York.—Election semestrielle.—A la séance du 6 décembre 1851, l'élection semestrielle a eu lieu et le dépouillement des votes a donné le résultat suivant: M. C. Franchère, président; Cas. Cordelier, vice-président; P. E. Dorion, secrétaire-correspondant; F. L. Glackeiner, trésorier; P. Laisneur, commissaire-ordonnateur; J. Robitaille, J. B. Bedard, Chs. Laisneur, E. Lafrenière.

CORRESPONDANCE.

M. le Rédacteur, Quoiqu'il soit dit qu'on ne doit pas remuer la cendre des morts, cependant, permettez-moi de répondre par la voie de votre estimable journal aux insinuations bilieuses de feu l'Avenir.

Cette feuille, au moment suprême, a cru devoir dire quelques mots sur la lecture qu'il y avait eu de l'invitation de l'Institut-Canadien, j'ai donnée le vendredi 9 courant. Je suis fâché que le rapport de mes impressions sur la situation commerciale du Canada, ne lui ait pas convenu.

Dans les comparaisons que j'ai établies, je n'ai pas parlé des Etats-Unis, parce que ne les connaissant que pour avoir passé trente-six heures à New-York, et les avoir traversés depuis cette ville jusqu'à Rouse's-Point, je ne pouvais comme l'a fait l'Avenir, critiquer ce que je ne connaissais pas, ou admirer un système, qui, à la première vue, ne m'a paru reposer que sur un crédit sans bases solides.

Je ne relève pas certaines expressions triviales, pour ne rien dire de plus, parce que des injures ne sont pas des raisons; et autant je dois avoir de déférence pour une critique formulée en termes convenables, autant je dois mépriser celle qui n'est que grossière; afin de ménager toutes les susceptibilités, j'ai fait suivre le récit de mes impressions, de cette phrase, comme correctif pour ce qu'elles pourraient avoir de blessant pour quelques-uns: "Je suis depuis trop peu de temps dans le pays pour pouvoir donner mes idées comme parfaitement exactes, je vous fais part de mes premières impressions avec la franchise du marin, et les soumet à vos sages réflexions."

Agréez, M. le Rédacteur, L'assurance de la haute considération qu'il m'a pour vous, Chs. TAILLIADRES, Capt. au Long-Cours.

Question des Lieux Saints.

Des lettres de Constantinople contiennent de nouveaux renseignements sur les négociations relatives aux Lieux-Saints. En voici la substance.

Les dernières nouvelles avaient annoncé que la volonté souveraine et arbitraire de S. M. Nicolas avait jeté la frayeur dans la ministère, en le menaçant du rappel de son représentant et d'une rupture ouverte, si les réclamations de la France étaient déclinées au sujet des Lieux Saints.

gouvernement voisin que la question ne regarde aucunement, et qui abuse seulement de sa force apparente.

Que ne considérons-nous les événements de la politique humaine avec un regard élevé et avec un cœur confiant en l'invincible vertu de l'Eglise triomphante! Alors cette mesure extrême, qui pourra aussi faire pâlir certains hommes d'Etat à vos terrestres et timides, deviendrait une planche de salut jetée dans la tourmente, au milieu de laquelle se débat la France.

"Il circule dans le public, ajoute à ce sujet l'Univers, certains bruits qui feraient craindre quelque nouvelle machination propre à prévenir une détermination généreuse de la France, pensée à haut. Le ministère turc, dit-on, aurait fait de nouvelles propositions, qui auraient pour but de pallier ce qu'a d'insultant, pour nous et pour lui, la pression toute puissante de la Russie.

"Notre gouvernement commettrait une faute s'il se laissait prendre à ce grossier stratagème. Il manquerait l'occasion unique d'arrêter les empiètements du schisme oriental, avec qui il faudra bien, tôt ou tard, vider notre arrière. Puisse-t-il être mieux inspiré et aller jusqu'au bout, ce que redoutent nos adversaires, parce que nous les contraindriions alors de se retirer!"

FAITS DIVERS.

Le mariage de Ronge. (1)

On lit dans le Post-Zeitung (Gazette des Postes d'Ausbourg): "La Hun-Zeitung (journal des villes ansoatiques) donne, sous la date de Brème, le 10 novembre, quelques détails instructifs sur la conduite de l'apôtre de la liberté religieuse, le fameux Ronge.

"A Hambourg, Ronge fut reçu dans une famille honorable et riche; le mari et la femme embrassèrent sa nouvelle religion. Les conséquences ne se firent pas longtemps attendre. L'apôtre de la liberté, foulant aux pieds les lois religieuses et morales, brisa le lien qui unissait l'épouse à son époux. Il enleva la femme de son ami, et depuis un an il vit avec elle, d'abord à Mayence, ensuite à Londres où il vient de l'épouser. Or, comment s'est fait ce mariage? La chose vaut la peine d'être racontée.

"A Schweinfurt, il y avait un maître d'école qui, marchant sur les traces de Ronge, se fit prédicateur de la religion nouvelle, et qui, en conséquence, établit dans cette ville une commune libre. Un des plus riches commerçants de Schweinfurt, M. Sattler, en fit les frais. Sattler fut le nouvel apôtre, il le prit sous sa protection et lui fournit tout l'argent nécessaire à ses entreprises. Mais, comme le négociant de Hambourg, celui de Schweinfurt était marié; et le disciple, trouvant que les exemples du maître étaient bons à suivre jusqu'au bout, enleva Mme Sattler et se réfugia à Londres avec elle. Il y rencontra Ronge, ou Ronge l'y rencontra, et le mariage se fit; celui-ci y consentit, mais à charge de revanche. Le mariage fut tenu; Ronge donna son disciple, après quoi le disciple maria la maîtresse.

"Les deux malheureux séduits par ces deux misérables ont l'un et l'autre de nombreux enfants. Elles ne sont plus jeunes et leurs charmes ne font jamais tourner les têtes; mais elles possèdent toutes deux une fortune personnelle considérable, distincte et indépendante de la fortune du mari. Si leur égarément ne peut venir que d'une illusion ou fascination religieuse, leurs ravissements ne peuvent donc avoir été entraînés que par la cupidité.

"De tels crimes méritent un châtiement: il ne faut pas que, sous prétexte de liberté religieuse, on puisse impunément jeter la désolation dans les familles et faire perdre la raison à de faibles femmes, pour les enlever à leurs maris et à leurs enfants, et s'emparer de leur fortune."

"LORD PALMERSTON.—S'il faut en croire la rumeur, dit le Chronicle de Londres, Lord Palmerston est, à l'égard de Lord J. Russell, dans une position qui ressemble fort à celle où se trouvait Lord Thurlow vis-à-vis de George III en 1792, lorsque le Monarque consentit sans hésiter à la retraite de ce ministre. Lord Thurlow s'écria: "Je n'avais jamais pensé qu'il pût rompre si brusquement avec moi. Nul homme n'a le droit d'en traiter un autre de la manière qu'il m'a traité; nous ne pouvons plus nous retrouver ensemble dans un même appartement."

FERMETÉ DU ROI DE PRUSSE.—En décembre dernier, S. M. le roi de Prusse, à l'occasion de la réception des membres des deux Chambres au château royal, dit la Gazette de Hanovre, s'est levé de table après leur entrée dans la salle du trône, et s'est approché des députés Bethmann, Holweg et Mathis, en disant d'une voix fortement accentuée et avec une vivacité croissante (faisant allusion aux manifestations de ces députés dans ces derniers temps): "J'aimerais mieux descendre du trône de mes ancêtres que de partager vos vues, Messieurs; j'ai brisé avec la révolution, et je sais que ce que ces mots signifient. Je sais aussi que vous, Messieurs, n'avez pas encore rompu avec la révolution; je ne souffrirai pas de telles idées dans l'esprit de mes sujets, et surtout de ceux que j'ai investis de fonctions pub-

liques. Songez, Messieurs, que je suis votre seigneur et votre roi. Je crois que vous saurez ce que cela veut dire. Je sais ce que c'est que d'être conservateur, et je ne veux pas d'amis équivoques."

PROGRES DE LA RUSSIE.—Les développements progressifs de cette nation ont de quoi surprendre; on en jugera par les chiffres suivants tirés de sa statistique:—En 1462 l'Empire Russe comprenait une étendue de 100,000 milles carrés; sa population était de six millions d'âmes. En 1584, le territoire de l'Empire embrassait déjà 7,500,000 milles carrés, et la population en était arrivée à 12,000,000 d'âmes. En 1689: 14,500,000 milles carrés; population: 16,000,000. En 1725: 15,000,000 milles carrés; population: 20,000,000. En 1825: 20,500,000 milles carrés; population: 55,000,000. En 1851: 22,000,000 milles carrés; population: 65,000,000.

STEAMER DE GALWAY.—On lit dans le Northern Whig, journal d'Irlande:—"Un corsaire pendant d'Angleterre nous fait pari d'un renouveau digne d'intérêt. Il dit que les représentants de Dundalk, M. W. Torrens, M. Cullagh, a réussi à obtenir du gouvernement une charte autorisant MM. Hartly, McCallmont et autres, à établir une ligne régulière de steamers entre Galway et Halifax. On calcule que les préparatifs nécessaires seront terminés sous quinze jours."

ARCHÉOLOGIE.—Près de l'Hôtel-de-Ville, rue du Montan, dans l'axe de la rue du Temple (Paris), on vient, en creusant le sol pour la construction d'un égout, de trouver des vestiges d'une ancienne voie romaine, à peine enfoncée à un mètre au-dessous du sol. Ces restes consistent en énormes blocs de grès juxtaposés et d'une dimension de deux à trois mètres, sur un mètre et plus d'épaisseur. Si l'on rapproche ce vestige de ceux qui ont été trouvés, il y a quelques années, dans la rue Saint-Jacques, on acquiert la certitude que les Romains avaient établi une voie qui, du Midi au Nord, traversait l'antique Lutèce.

—On lit dans le Courrier de la Drôme et de l'Arèche: "Voici quelques détails sur un attentat commis par un matelassier de la rue Briffaut contre sa mère. Ce malheureux appartenait par ses opinions politiques au socialisme le plus ardent. Il s'était absenté de son domicile pendant la nuit du samedi au dimanche, et quand il entra, il était dans un état extrême d'exaltation. Sa mère lui ayant adressé quelques reproches, il s'emporta contre elle. L'accès de l'ivresse dénotée comme conspirateur, et, passant des injures aux actes, il la renversa à terre et la frappa de onze coups de de poignard.

"La police étant survenue immédiatement l'a arrêté; on a trouvé sur lui des chansons et des écrits anarchiques. "Quant à la victime, elle n'a pas encore succombé à ses blessures; les soins les plus pressés lui ont été prodigués sur-le-champ. "Voilà les effets du fanatisme révolutionnaire; il étouffe jusqu'aux sentiments de la nature; il entraîne aux plus odieuses férociétés.

"La nouvelle de ce crime a produit dans notre ville une sensation profonde; qu'il soit un enseignement pour les cœurs égarés qui se livrent à la débauche, sans trop savoir jusqu'à quel point elle a le privilège de pervertir."

—Les environs d'Yonne (Savoie) viennent d'être le théâtre d'un événement horrible. M Cottarel, habitant de cette ville, part pour assister aux noces d'un de ses amis, de neucant à deux lieues de chez lui; il doit être de retour le soir ou au plus tard le lendemain matin. Trois jours se passent, et M. Cottarel n'a pas encore reparu; sa famille pense que, se trouvant rapproché de Chambéry, il y est allé pour un procès qui le concernait; elle était dans cette sécurité, quand le quatrième jour venant à poindre, elle voit arriver ses deux chiens de chasse, la gueule barbouillée d'un sang livide et présentant un embouppant ou plutôt un volume inusité; leur maître n'est pas avec eux; il n'arrive pas avec eux; on attend, on regarde; M. Cottarel ne vient pas; l'inquiétude est au comble, et l'attitude morne des chiens contribue à l'accroître.

Bientôt un de ses fils et son domestique s'élançant sur la route qu'il a dû parcourir, et amènent les chiens avec eux. Arrivés vers une grange, ils demandent au fermier qui l'habite s'il n'a point vu tel jour M. Cottarel, et ils l'apprennent la qu'il y est entré pour demander un fusil, désireux qu'il était de tuer un lièvre sur la neige tombée la nuit, et de le porter aux nouveaux époux; mais ce fusil est une vieille et mauvaise arme, dont le canon n'était fixé à la crosse que par un clou.

A une demi-heure de cette grange, les chiens s'arrêtèrent, les voyageurs s'avancèrent; quel affreux spectacle; ils reconnurent leur père et leur maître; sa figure est entière, mais son corps n'est plus qu'un squelette, les chiens ont été dévorés, quelques lambeaux en sont épars çà et là, abandonnés par les animaux rassasiés de cette horrible curée. Que s'est-il passé là? Est-ce un crime? n'est-ce qu'un malheur? Les premiers témoins de cette scène n'ont point eu le courage d'en interroger les mystères; ils viennent en toute hâte en avertir les officiers de la justice, qui s'y transportent et procèdent à l'examen des choses et des lieux. Les piétements sur la neige ne leur montrent d'autres traces que celles du malheureux M. Cottarel et des personnes venues à sa recherche.

Le canon de son fusil, séparé de la crosse, annonce qu'il s'est servi de cette arme et que la décharge, détournée par cette solution de continuité, a porté entièrement sur lui. Plus loin les traces d'un lièvre et des chiens qui l'ont poursuivi démontrent que le chasseur lui avait destiné le coup dont il a été victime. Il

est probable que les chiens sont immédiatement près de M. Cottarel sans le toucher, mais que, poussés par la faim et alléchés par l'odeur du sang, ils ont fait leur nourriture de ce corps inanimé. Chose remarquable! ils n'ont pas donné le moindre coup de dent à sa figure; le regard même éteint de leur maître a suffi pour les en éloigner.

Tout le pays est dans l'émoi de cette mort et des circonstances qui l'ont accompagnée.

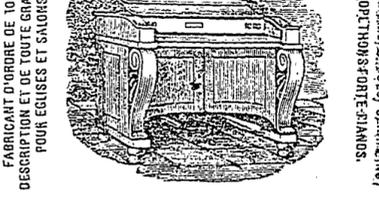
Mariés: A St-Hilaire, le 26 du courant, par Messire J. Morin curé du lieu, le père François Guertin, âgé de 70 ans, d'une veuve Marie Délell, âgée de 66. (Le Journal de Québec et la Minerve sont priés de reproduire cette annonce.)

OUVERTE ET JOUR QUELQUES JOURS SEULEMENT A LA VIEILLE SALLE DE LECTURE, RUE ST. JOSEPH, DERRIERE LA GRANDE EGLISE.

UNE GRANDE EXHIBITION DE STATUES. A plus grande collection du monde, contenit plus de 600 Statuettes représentant les Evénements Principaux de la Vie du Sauveur. — DEPUIS — L'Annonciation de la Ste. Vierge jusqu'à l'Ascension du Seigneur, occupant un espace de 200 pieds de long, chaque scène accompagnée d'une peinture en Relief par l'artiste célèbre C. J. Bartholomew, Ser. Aussi huit Idols Chinoises. Montréal, 24 Janvier, 1852.

COMMANDES POUR LA FRANCE. Les soussignés expédient toutes les semaines, par Steamers, des commandes pour la France. Les personnes désireuses de les charger de quelques ordres, pour LIVRES, GRAVURES, CARTES GÉOGRAPHIQUES, GLOBES, MUSIQUE, INSTRUMENTS DE CHIFFRE ou de tout autres Marc andises Françaises, sont priées de vouloir bien les transmettre le plutôt possible. E. R. FABRE & Cie. N° 3 Rue St-Vincent. Montréal, 16 Janvier 1852. ROMPAGE DE GRUYÈRE, 1ère qualité, Paix 1s. 6s. la lb. à vendre par E. R. FABRE & Cie. 16 Jan. 1852.

SAMUEL R. WARREN. No. 10, RUE SAINT JOSEPH.



FABRIQUE D'ORGANE DE TOUTE DESCRIPTION ET DE TOUTE GRANDEUR POUR EGLISES ET SALONS. Les particuliers et les Congrégations qui désireront se procurer des instruments du genre ci-dessus spécifiés, et dont la fabrication supérieure et l'éclatance des formes sont d'avance garantis, trouveront leur avantage à passer à l'établissement susdit afin d'examiner et juger par eux-mêmes. — DEPUIS — L'Annonciation de la Ste. Vierge jusqu'à l'Ascension du Seigneur, occupant un espace de 200 pieds de long, chaque scène accompagnée d'une peinture en Relief par l'artiste célèbre C. J. Bartholomew, Ser. Aussi huit Idols Chinoises. Montréal, 24 Janvier, 1852.

AVIS. EST par ces présentes donné aux habitants des Comités de Rouville, Missisquoi et autres, que par les amendements faits dans la dernière Session du Parlement Provincial à l'acte pour l'établissement de Compagnies d'assurance Mutuelle contre le feu, la Compagnie maintenant établie à Saint-Jean, C.-E., sous la direction de Messieurs Gabriel Marchand, Président, Pichard, B. A. Ginnis, Nelson, Mott, John Yule, T. F. Allard, Charles J. Peiree, Charles Seymour, Charles Roy et Edouard Bourgeois, peut et est prêt à assurer des propriétés dans aucune partie de ce District excepté dans la Cité de Montréal.

Vu les avantages qui résulteront de cette Société en donnant aux habitants le moyen d'assurer chez eux sans avoir recours à l'étranger qui, enlevant leur argent hors du pays, les expose à contribuer aux payements des pertes qu'il pourrait subir, cette Compagnie espère que les habitants des Comités des environs voudront bien encourager une association qui, en mettant chaque individu assuré à ce Bureau à Fabri des pertes ruineuses causées par le feu, lui donnera en même temps une plus grande sûreté qu'une assurance chez l'étranger. Le soussigné est le seul Agent de cette Compagnie, lui seul est autorisé à assurer des propriétés et sera toujours prêt à se transporter dans aucune partie du District, quand le produit du montant à assurer payera les dépenses de voyages. LOUIS MARCHAND, Agent S. et G. Saint Jean, District de Montréal, Janvier 1852.

CALENDRIER ECCLESIASTIQUE ET CIVIL. A vendre chez E. R. FABRE & Cie, Rue St. Vincent, No. 3. — Montréal, 28 novembre 1851.

dont les pères ont mêlé leur sang avec celui des nègres pour la défense du pays, ne tardent pas à avoir un patrimoine pour leurs enfants.

Tout revient à notre sujet, nous disions que le commerce, en mettant les peuples civilisés en contact avec les peuples barbares, amenait des richesses avec le temps dans la voie de la civilisation; et c'est là l'histoire de nos pères.

Le commerce a été un véritable bienfait, mais il a été un véritable malheur, car il a entraîné la décadence de nos pères.

Le commerce a été un véritable bienfait, mais il a été un véritable malheur, car il a entraîné la décadence de nos pères.

Le commerce a été un véritable bienfait, mais il a été un véritable malheur, car il a entraîné la décadence de nos pères.

Le commerce a été un véritable bienfait, mais il a été un véritable malheur, car il a entraîné la décadence de nos pères.

Le commerce a été un véritable bienfait, mais il a été un véritable malheur, car il a entraîné la décadence de nos pères.

Le commerce a été un véritable bienfait, mais il a été un véritable malheur, car il a entraîné la décadence de nos pères.

Le commerce a été un véritable bienfait, mais il a été un véritable malheur, car il a entraîné la décadence de nos pères.

Le commerce a été un véritable bienfait, mais il a été un véritable malheur, car il a entraîné la décadence de nos pères.

ne font le plus souvent qu'encombrer le négoce. Une foule de linéaments, au détriment des hommes intelligents et actifs, capables de relever à la hauteur de leur état.

ne font le plus souvent qu'encombrer le négoce. Une foule de linéaments, au détriment des hommes intelligents et actifs, capables de relever à la hauteur de leur état.

(A continuer)

COLLEGE JOLETTE.

Le Collège de Joliette est établi dans ce lieu par décret du 15 Mars 1851.

Le Collège de Joliette est établi dans ce lieu par décret du 15 Mars 1851.

Le Collège de Joliette est établi dans ce lieu par décret du 15 Mars 1851.

Le Collège de Joliette est établi dans ce lieu par décret du 15 Mars 1851.

Le Collège de Joliette est établi dans ce lieu par décret du 15 Mars 1851.

Le Collège de Joliette est établi dans ce lieu par décret du 15 Mars 1851.

Le Collège de Joliette est établi dans ce lieu par décret du 15 Mars 1851.

Le Collège de Joliette est établi dans ce lieu par décret du 15 Mars 1851.

Le Collège de Joliette est établi dans ce lieu par décret du 15 Mars 1851.

Le Collège de Joliette est établi dans ce lieu par décret du 15 Mars 1851.

Le Collège de Joliette est établi dans ce lieu par décret du 15 Mars 1851.

NOUVEAUX.

Le Soussigné vient de recevoir de France par le navire FIDÉLITÉ...

Le Soussigné vient de recevoir de France par le navire FIDÉLITÉ...

Le Soussigné vient de recevoir de France par le navire FIDÉLITÉ...

Le Soussigné vient de recevoir de France par le navire FIDÉLITÉ...

Le Soussigné vient de recevoir de France par le navire FIDÉLITÉ...

Le Soussigné vient de recevoir de France par le navire FIDÉLITÉ...

Le Soussigné vient de recevoir de France par le navire FIDÉLITÉ...

Le Soussigné vient de recevoir de France par le navire FIDÉLITÉ...

Le Soussigné vient de recevoir de France par le navire FIDÉLITÉ...

Le Soussigné vient de recevoir de France par le navire FIDÉLITÉ...

Le Soussigné vient de recevoir de France par le navire FIDÉLITÉ...

Le Soussigné vient de recevoir de France par le navire FIDÉLITÉ...

Le Soussigné vient de recevoir de France par le navire FIDÉLITÉ...

Le Soussigné vient de recevoir de France par le navire FIDÉLITÉ...

Le Soussigné vient de recevoir de France par le navire FIDÉLITÉ...

LIVRAIRIE ET RELIURE.

Le Soussigné offre ses plus sincères remerciements à MM. de Clergé et au public en général...

Le Soussigné offre ses plus sincères remerciements à MM. de Clergé et au public en général...

Le Soussigné offre ses plus sincères remerciements à MM. de Clergé et au public en général...

Le Soussigné offre ses plus sincères remerciements à MM. de Clergé et au public en général...

Le Soussigné offre ses plus sincères remerciements à MM. de Clergé et au public en général...

Le Soussigné offre ses plus sincères remerciements à MM. de Clergé et au public en général...

Le Soussigné offre ses plus sincères remerciements à MM. de Clergé et au public en général...

Le Soussigné offre ses plus sincères remerciements à MM. de Clergé et au public en général...

Le Soussigné offre ses plus sincères remerciements à MM. de Clergé et au public en général...

Le Soussigné offre ses plus sincères remerciements à MM. de Clergé et au public en général...

Le Soussigné offre ses plus sincères remerciements à MM. de Clergé et au public en général...

Le Soussigné offre ses plus sincères remerciements à MM. de Clergé et au public en général...

Le Soussigné offre ses plus sincères remerciements à MM. de Clergé et au public en général...

Le Soussigné offre ses plus sincères remerciements à MM. de Clergé et au public en général...

Le Soussigné offre ses plus sincères remerciements à MM. de Clergé et au public en général...

SOURCES DE PROVIDENCE.

Le Soussigné a l'honneur d'annoncer aux MM. de Clergé et à toutes les personnes qui s'intéressent à la fondation...

Le Soussigné a l'honneur d'annoncer aux MM. de Clergé et à toutes les personnes qui s'intéressent à la fondation...

Le Soussigné a l'honneur d'annoncer aux MM. de Clergé et à toutes les personnes qui s'intéressent à la fondation...

Le Soussigné a l'honneur d'annoncer aux MM. de Clergé et à toutes les personnes qui s'intéressent à la fondation...

Le Soussigné a l'honneur d'annoncer aux MM. de Clergé et à toutes les personnes qui s'intéressent à la fondation...

Le Soussigné a l'honneur d'annoncer aux MM. de Clergé et à toutes les personnes qui s'intéressent à la fondation...

Le Soussigné a l'honneur d'annoncer aux MM. de Clergé et à toutes les personnes qui s'intéressent à la fondation...

Le Soussigné a l'honneur d'annoncer aux MM. de Clergé et à toutes les personnes qui s'intéressent à la fondation...

Le Soussigné a l'honneur d'annoncer aux MM. de Clergé et à toutes les personnes qui s'intéressent à la fondation...

Le Soussigné a l'honneur d'annoncer aux MM. de Clergé et à toutes les personnes qui s'intéressent à la fondation...

Le Soussigné a l'honneur d'annoncer aux MM. de Clergé et à toutes les personnes qui s'intéressent à la fondation...

Le Soussigné a l'honneur d'annoncer aux MM. de Clergé et à toutes les personnes qui s'intéressent à la fondation...

Le Soussigné a l'honneur d'annoncer aux MM. de Clergé et à toutes les personnes qui s'intéressent à la fondation...

Le Soussigné a l'honneur d'annoncer aux MM. de Clergé et à toutes les personnes qui s'intéressent à la fondation...

Le Soussigné a l'honneur d'annoncer aux MM. de Clergé et à toutes les personnes qui s'intéressent à la fondation...

Le Collège de Joliette est établi dans ce lieu par décret du 15 Mars 1851.

Le Soussigné vient de recevoir de France par le navire FIDÉLITÉ...

Le Soussigné offre ses plus sincères remerciements à MM. de Clergé et au public en général...

Le Soussigné a l'honneur d'annoncer aux MM. de Clergé et à toutes les personnes qui s'intéressent à la fondation...